Image not found or type unknown

Possibilité de voyager dehors la france

Par **disa**, le **15/01/2015** à **22:23**

Bonjour Maître,

J'ai un visa qui expire le 5 février 2015. J'envie de voyager parmi le 15 et le 22 février dehors la France, pour revenir juste le 24 pour le dépôt de dossier déjà prévu à la préfecture. C'est la premier fois que je me retrouve dans ce cas là et je n'a pas de récépissé, parce que tout était fait cette fois-ci en ligne. Est-ce que je peux voyager avec les papiers qui démontrent la démarche fait sans risque de m’empêcher la rentrée au sol français? Merci à l'avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés